



## Motion pour un meilleur accès cyclable du centre de la Ville de Luxembourg

Le Conseil communal de la Ville de Luxembourg;

Considérant

- la volonté de créer des conditions sûres et attractives pour piéton:nes et cyclistes dans la Ville de Luxembourg;
- la volonté de créer un réseau cyclable cohérent, sûr et attractif dans la Ville de Luxembourg;
- la piste cyclable bidirectionnelle sur le boulevard Prince Henri longeant le côté est du parc non encore achevée;
- l'importance des itinéraires cyclables actuels dans le parc afin de garantir la connexion entre les différents quartiers respectivement l'hypercentre ;
- l'absence d'accès cyclable au centre-ville sécurisé et direct entre l'avenue Pescatore et l'avenue Marie-Thérèse ;
- les travaux prévus dans la rue Nicolas Adames longeant le côté ouest du parc ne prévoyant actuellement pas d'infrastructure cyclable ;

invite le Collège échevinal

- **à étudier et aménager un accès cyclable au centre-ville sur l'axe avenue de la Faïencerie (à partir de la piste cyclable le long de l'allée Schaeffer) - rue Nicolas Adames - parc - avenue Amélie, permettant de relier le centre-ville à la partie ouest du Limpertsberg de manière sûre et sans détours inutiles ;**
- **à profiter des travaux dans la rue Nicolas Adames afin d'y aménager – en fonction de l'aménagement retenu de l'avenue de la Faïencerie le long du Glacis – soit une piste cyclable bidirectionnelle soit un contre sens cyclable;**
- **à modifier l'aménagement prévu de la rue Nicolas Adames afin d'y prévoir d'avantage de verdure et des aménagement de réduction de la vitesse;**
- **à construire aussi à partir du croisement avec le boulevard Prince Henri, en sortant de la Ville, une piste cyclable séparée sur l'avenue Marie-Thérèse ;**
- **à étudier et aménager des accès cyclables au centre-ville sur les axes des avenues de la Porte-Neuve, Emile Reuter et Monterey .**

*François Benoy*

*déi gréng Stad Lëtzebuerg*

*Motion déposée le 18 septembre 2023*